L'Actualité économique

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Commentaires de Claude Masson

Claude Masson

Volume 50, numéro 4, octobre-décembre 1974

URI: https://id.erudit.org/iderudit/803067ar DOI: https://doi.org/10.7202/803067ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé) 1710-3991 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Masson, C. (1974). Commentaires de Claude Masson. L'Actualité économique, 50(4), 553-555. https://doi.org/10.7202/803067ar

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. CLAUDE MASSON

Université Laval

Je dirai au départ qu'une des principales qualités de ce document de travail est d'avoir été préparé par un groupe de fonctionnaires connaissant bien les dossiers qui y sont présentés. En ce sens, le rapport est réaliste. Il est même, en plusieurs endroits, captivant.

Il n'est cependant pas dénué, à mon sens, de toute trace d'utopie. Je suis porté à penser, par exemple, qu'il accorde à la petite et moyenne entreprise une place peut-être démesurée dans le schéma de politique économique québécoise qu'il propose. Par ailleurs, j'ai beaucoup aimé les pages consacrées au problème des exportations des PME et aux difficultés qu'elles rencontrent dans le domaine de la recherche et surtout de l'innovation. Se trouvent ainsi mis en lumière deux des fondements importants de la croissance économique moderne, du moins s'il faut en croire la plupart des études portant sur ce thème : les économies d'échelle et le progrès technique.

Plus globalement, même si plusieurs des pages de l'étude qui lui sont consacrées m'ont vivement intéressé, j'avoue éprouver une certaine gêne vis-à-vis de la thèse de l'Etat-entrepreneur. Je sais qu'il s'agit là d'une conviction profonde chez beaucoup d'entre nous, à savoir que, pour pénétrer au sein des divers « réseaux » de l'activité économique, les francophones du Québec ont besoin d'un fer de lance, l'Etat. Peutêtre, en effet, ne saurait-il en être autrement. Mais j'aurais eu tendance, pour ma part, à insister plus longuement sur les aspects moins positifs de cette approche : le conflit rentabilité - atteinte d'objectifs politico-sociaux, par exemple, au sein de l'entreprise étatique ou paraétatique.

Le Québec se doterait-il d'un grand nombre d'entreprises du genre que je ne serais pas encore certain que ses citoyens francophones accepteraient plus volontiers et en plus grand nombre de prendre le risque de s'insérer dans les « réseaux ». Je reconnais cependant qu'ils disposeraient, le cas échéant, d'armes davantage capables de leur « ouvrir des portes ».

Deux idées me frappent encore lorsque je relis le dossier qu'ont préparé mes collègues du gouvernement. Quand je compare la problématique qui y est développée concernant l'économie du Québec dans ses rapports avec l'extérieur à celle que proposent beaucoup de Canadiens anglophones dans leurs études sur les relations Canada-Etats-Unis, je note les nombreuses composantes qu'elles ont en commun.

Ma seconde idée est directement liée au caractère francophone du Québec. Elle m'amène à me demander — mais c'est une question peutêtre parfaitement oiseuse — à quoi ressemblerait une étude sur « une politique économique québécoise » si le Québec n'était pas francophone. Je m'aperçois de plus en plus, face, notamment, à la vigueur manifestée par certains dirigeants des provinces de l'Ouest, à quel point la défense d'intérêts régionaux n'est pas l'apanage exclusif du Québec. Le caractère francophone du Québec complique sans doute le problème et rend plus difficile la poursuite d'une stratégie efficace chez nous. Mais le Québec a en commun avec d'autres des intérêts que ces « autres », justement, tout en étant anglophones, défendent avec autant, sinon plus d'acharnement.

Sur un tout autre plan et compte tenu des objectifs du document, j'hésite à formuler un regret. Il me semble néanmoins que l'étude aurait été plus complète si l'on avait accentué davantage l'aspect « prix relatifs » (faute d'une meilleure expression). Après tout, si le Québec a une faiblesse de nature structurelle, ne conviendrait-il pas d'ajuster ou de laisser le marché ajuster certains prix relatifs chez nous de façon que, par exemple, notre dotation réelle en ressources productives, leur mobilité, leur prix relatif, les techniques que nous utilisons, soient en plus grande harmonie? Concrètement, cela veut dire, entre autres : se pose-t-il au Québec, comme dans certaines économies en voie de développement, un problème quant à la nature et à l'ampleur de nos emprunts technologiques? Je ne puis répondre à cette question, mais il me semble utile de la poser. Les commentaires pertinents du rapport sur la domination de l'économie du Québec par des intérêts étrangers revêtent, de ce point de vue, une grande importance.

Le rapport reconnaît lui-même que peu de travaux ont porté sur les causes fondamentales de notre problème structurel. Mais il est porté à souligner l'importance d'une certaine incapacité de nos entrepreneurs à saisir la direction du vent dans un monde où, suite à la forte croissance des revenus, la composition de la demande finale se modifie rapidement. Ne pas rater les occasions de répondre à de nouveaux besoins, c'est bien; mais, le document nous le rappelle, le critère « marché » tend à se substituer aux facteurs de localisation tels que la présence de richesses naturelles, une main-d'œuvre abondante, des coûts salariaux moins élevés. D'où la nécessité de percées plus nombreuses et plus fortes au niveau du commerce international, ces initiatives devant reposer sur une spécialisation accrue. Mais alors, doit-on demander aux auteurs du rapport, jusqu'où faut-il aller dans l'aide financière et technique au secteur privé autochtone et dans la protection qu'on déciderait de lui accorder contre les importations? L'étude ne m'apparaît pas très limpide sur ce point.

En somme, le cri d'alarme est sonné: le Québec ne peut continuer de croître à coup d'investissements sociaux et de dépenses de consommation. Il lui faut plus d'investissements « productifs ». Quant aux moyens, la discussion est ouverte. J'estime qu'à ces divers niveaux et compte tenu de leurs objectifs les auteurs du dossier ont fait un excellent boulot.

* *